

# SMI

# SAINT-MAMMÈS INFORMATIONS

## #91

FÉVRIER À MAI 2023

## Dossier spécial **budget** 2023

Projet  
intergénérationnel  
à l'ERPD

Comprendre  
la distribution  
de l'eau potable  
avec le SIDEAU



**Saint-Mammès**

# sommaire



**04-05**

RÉTROSPECTIVE  
FÉVRIER À AVRIL



**11**

COMPRENDRE LA  
DISTRIBUTION D'EAU  
POTABLE AVEC LE SIDEAU



**14**

PROJET  
INTERGÉNÉRATIONNEL  
AVEC L'ERPD



**06-09**

**DOSSIER BUDGET**

**10**

ASSOCIATIONS

- SAINT-MAMMÈS C'EST VOUS : ateliers & sorties
- AFSL : Flambeau de la Culture
- 1000 Sabords : plantation de la Haie de la biodiversité

**12**

COMMERCES

- Xaltis : agence web digitale
- Vélos Méca : dépannage et entretien de cycles
- CMER77 : maintenance informatique

**15**

TRIBUNES

**16**

AGENDA  
ÉTAT CIVIL

**13**

SERVICES MUNICIPAUX

- Nouvelle responsable des services scolaire et périscolaire
- Un camion flambant neuf pour les Services Techniques
- Nouveaux horaires et accès en déchèteries

**SMI**  
SAINT-MAMMÈS  
INFORMATIONS

#91 février à mai 2023

Directeur de la publication : Joël SURIER  
Conception : nikomotion.com  
Impression : HelioService  
Tirage : 1700 exemplaires, encres végétales, papier PEFC.

Crédits photos : Mairie de Saint-Mammès, Freepik, Sammy Krebs (p. 5), AFSL (p. 10), 1000 Sabords (p. 10).

Site internet :  
[www.saint-mammès.com](http://www.saint-mammès.com)  
Page Facebook officielle :  
[www.facebook.com/mairiesaintmammès](http://www.facebook.com/mairiesaintmammès)

**Pour nous contacter :**  
Courriel : [accueil@saint-mammès.com](mailto:accueil@saint-mammès.com)  
Téléphone : 01.64.23.39.41

## Pour notre village, un nouveau seuil est franchi !

Chères Mammésiennes, Chers Mammésiens,

Nous y sommes presque, le soleil va reprendre ses quartiers et faire scintiller notre beau village. Je suis heureux à l'idée de vous retrouver prochainement lors des événements organisés à Saint-Mammès.

Comme chaque année, le premier trimestre est rythmé par le cycle budgétaire. Nous avons clôturé les comptes de l'exercice 2022 et voté le budget de l'année 2023, qui s'accompagnait de nouvelles procédures liées à l'augmentation de la population mammésienne. En effet, nous avons désormais dépassé le seuil des 3500 habitants. Quatre pages sont consacrées au budget communal dans ce numéro. Je remercie les agents, le DGS et les élus de notre majorité pour la charge de travail supplémentaire occasionnée par ces nouvelles obligations.

Nous le savons tous, et les actualités nous le rappellent tous les jours, tant au niveau international que local, nous subissons une inflation record. Comme toutes les communes, la hausse des coûts en général va fortement impacter nos dépenses de fonctionnement. C'est dans ce contexte que nous avons dû élaborer le nouveau budget communal, avec une grande rigueur, et de manière à répondre aux différents besoins de la commune.

Une fois de plus j'en appelle à la responsabilité et au civisme de tous les utilisateurs des bâtiments et structures publics afin de rester vigilants sur l'utilisation de l'éclairage, du chauffage et des fluides en général.

Sachez bien que tous les documents se rapportant à ce budget sont consultables en mairie, en toute transparence, et mon équipe et moi-même sommes à votre disposition pour vous en expliciter les tenants et aboutissants.



Pour nous, la démocratie se nourrit au quotidien de proximité avec nos concitoyens. J'ai ajouté à tous nos espaces de rencontres les "Cafés du maire" et ce, une fois par mois. Je continuerai dans ce sens car les Mammésiens me disent apprécier cette proximité qui n'existait pas auparavant. Je vous rencontrerai aussi prochainement pour un bilan à mi-mandat.

Même si le contexte national ne se prête guère à l'optimisme, mon équipe et moi-même nous concentrons à développer dans notre village la joie de vivre. Nos actions municipales, nos associations et tous les bénévoles qui jouent un rôle indispensable dans l'animation de la commune et dans le développement du lien social, participent à ces moments de satisfaction, ces petits bonheurs, ces instants de partage qui tordent le cou au sentiment que l'on ne peut rien y changer. Les rendez-vous festifs favorisent la citoyenneté, et nous les soutenons avec grand intérêt.

Continuons de porter fort, ENSEMBLE, chers Administrés, nos ambitions pour l'avenir de Saint-Mammès.

Je vous souhaite un bon printemps et un bel été en douceur.

Avec toute ma considération.

Bien chaleureusement,

**Joël Surier,**  
Maire de Saint-Mammès

# Rétrospective février à avril

## SERVICE D'AIDE AUX COURSES POUR LES AÎNÉS

Pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, la municipalité a mis en place un service de transport pour les personnes valides de plus de 70 ans.

Tous les mercredis après-midis, ce service gratuit apporte une aide aux séniors, en proposant des trajets entre la Mairie et les supermarchés environnants.

Pour s'y inscrire, contactez l'accueil de la Mairie au **01 64 23 39 41**

depuis février



Pour ce service, la commune met à disposition le véhicule 208 Peugeot électrique.



dimanche 9 avril

## CHASSE AUX ŒUFS

De nombreux petits gourmands ont pu participer à la traditionnelle Chasse aux Œufs offerte par la municipalité, en explorant chaque recoin du Rucher Pédagogique Yvon Delisle. Près de 500 œufs en chocolats y ont été distribués !

## RAPPEL : DÉCLARATION OBLIGATOIRE POUR LES PROPRIÉTAIRES D'UN BIEN IMMOBILIER



Jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace "Gérer mes biens immobiliers" du site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)



SEINE-ET-MARNE  
NUMÉRIQUE

## DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Sous l'autorité de Seine-et-Marne Numérique, les travaux d'installation des équipements qui permettront aux Mammésiens d'accéder au très haut débit ont commencé.

Ces raccordements doivent être finalisés d'ici fin 2023, pour une mise en service de la fibre courant 2024.



samedi 15 avril

## GUINGUETTE DE PRINTEMPS

La première guinguette de l'année a rassemblé plus de 60 personnes à la MLC, dans une ambiance rythmée !

Un stand photo a été installé pour l'occasion, permettant aux convives d'immortaliser l'après-midi en emportant un cliché grand format.



## LES CAFÉS DU MAIRE

Joël Surier propose un nouveau rendez-vous aux Mammésiennes et Mammésiens qui souhaitent échanger avec lui lors d'un moment convivial autour d'un café et de viennoiseries.

Une fois par mois, le Maire viendra à votre rencontre, dans l'un des commerces de la commune, afin d'évoquer tous les sujets qui vous préoccupent.

Après le succès du premier "café-rencontre" le 15 avril dernier, chez Antoine (Le Cellier), d'autres dates sont à venir (voir l'agenda en dernière page).

d'avril à juin



depuis janvier

## RACONTE-MOI MON VILLAGE

Sous l'impulsion de la CCMSL, et avec le concours des enfants du Conseil Municipal des Jeunes, bénévoles et élus travaillent à l'élaboration de la nouvelle édition de "Raconte-Moi Mon Village", qui sera cette année dédiée notamment à Saint-Mammès.

Ensemble, ils rédigent les contenus qui serviront à la production de courtes vidéos, présentant notre village au travers de différents lieux emblématiques, le long d'un circuit touristique.

Rendez-vous en septembre pour découvrir ces films, ainsi que les lieux sélectionnés, évoquant l'histoire de Saint-Mammès.

**Raconte-moi**  
*mon village*  
*Partageons nos histoires!*

**MSL**  
Moret Seine & Loing  
Communauté de Communes



SMI#91 / 05

# dossier spécial budget 2023

Chères Mammésiennes, chers Mammésiens,

**Ce budget 2023 est marqué par la conjoncture économique défavorable que nous vivons toutes et tous au quotidien : hausse des coûts de l'énergie, de l'alimentation, des matières premières...**

**Cette inflation, qui a des conséquences directes sur le niveau de nos dépenses et le fonctionnement de nos services publics, induit des augmentations contraintes de nos recettes budgétaires.**

**Malgré tout, nous avons fait en sorte d'absorber au maximum ces surcoûts. Notre budget 2023 présente des finances saines, un plan d'économies drastiques, et une gestion soucieuse de chaque Euro dépensé.**

## Mise en œuvre du projet de la mandature : le bâtiment de restauration scolaire

Après un appel d'offre infructueux, les prix proposées par les entreprises se sont avérés hors de portée des finances communales. L'équipe municipale a donc proposé quelques aménagements permettant de réaliser des économies substantielles : changement de matériaux, intégration de la chaufferie dans le bâtiment, rationalisation des surfaces, suppression du restaurant adultes...

Un nouvel appel d'offre a été lancé et les travaux devraient débuter en septembre, l'objectif étant de rester dans l'enveloppe budgétaire initiale :

Bâtiment	1 850 000 € HT
Abords de l'école	255 000 € HT
<b>Budget total (incluant maîtrise d'œuvre)</b>	<b>2 300 000 € HT</b>

## Notre budget 2023 reflète cette situation :

Nous avons affecté en dépenses et en recettes le montant des travaux envisageables cette année, soit environ la moitié des dépenses du projet de construction. L'emprunt réalisé en 2021 et le résultat de l'année 2022 viendront abonder les recettes 2023 pour couvrir les dépenses de ce projet.

En 2024 la grande partie des subventions (850 000 € de la région et 370 000 € de l'état) sera utilisée.

**Notre projet de restauration scolaire reste contenu dans l'enveloppe initiale et n'a pas d'incidence sur le budget 2023.**



## Avant de voter le budget, il y a désormais le DOB et le ROB

D'après la loi, les communes de plus de 3 500 habitants doivent tenir un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) avant de voter le budget, **ce qui est une première pour notre commune !**

Il est précédé par la remise du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) qui présente une information détaillée de la situation financière, ainsi que les orientations envisagées en matière d'investissement.

Le DOB informe les élus, leur permet de s'exprimer sur le budget proposé par l'exécutif, et de voter de manière éclairée.

C'est donc un élément important de la démocratie et des finances publiques locales.

**Ce DOB s'est tenu lors de notre Conseil Municipal du 15 mars 2023** en l'absence des 9 élus de l'opposition, qui ont préféré quitter le conseil dès la première délibération et ont par la même occasion refusé ce débat primordial.

## Le compte administratif 2022 : la preuve que nos finances sont saines

Le résultat de fonctionnement de 2022 permet d'absorber largement le déficit du résultat d'investissement :

<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>380 000 €</b>
Déficit	237 000 €

Le résultat de fonctionnement cumulé depuis le début de la mandature en 2020 (1 200 000 €), combiné aux recettes d'investissement (480 000 €), **vont permettre de couvrir la majeure partie des dépenses du bâtiment de restauration scolaire sans recourir à des recettes supplémentaires.**

Malgré l'emprunt important réalisé en 2022, la dette par habitant reste en-dessous de la moyenne des communes de taille comparable :

<b>Dette par habitant à Saint-Mammès</b>	<b>617 €</b>
Dette par habitant dans les communes de taille similaire	698 €

## Mais une forte augmentation des dépenses obligatoires nous contraint à augmenter les impôts de 3%

La commune doit faire face à des augmentations extrêmes liées aux tensions économiques nationales et internationales (guerre en Ukraine, inflation). Saint-Mammès n'échappe pas à cette conjoncture, et les marchés en cours de renouvellement, dont les fluides (électricité, gaz...) et la cantine, vont ainsi beaucoup augmenter.

La commune a réussi à absorber une grande partie de ces augmentations qui ont commencé dès 2022, mais pour pouvoir continuer de fonctionner, nous avons été contraints d'augmenter notre part de taxe foncière.

L'augmentation des bases et l'augmentation votée par la ville de 3% engendrent une recette supplémentaire de 180 000 € :

Augmentation des bases + 90 000 €

Augmentation de 3% votée par la commune + 90 000 €

Ces recettes couvrent tout juste les augmentations prévisibles des fluides et du marché de la cantine scolaire prévues en 2023.

Augmentation des fluides + 140 000 €

Augmentation des prix du prestataire de la cantine scolaire + 40 000 €

## Des économies, et des investissements du quotidien maintenus

Afin de contenir cette augmentation d'impôts déjà trop lourde pour nos concitoyens, nous avons engagé un plan d'économies drastiques pour absorber toutes les autres hausses : augmentation des fonctionnaires décidée par l'État, augmentation des prix

des produits à destination des services, comme l'accueil périscolaire ou les écoles, les services techniques etc...

Enfin la politique menée par l'équipe municipale se retrouve dans ce budget : avec en priorité la continuité d'un service public de qualité, le maintien des dépenses nécessaires (chaudières, rénovation d'une classe, les toilettes de l'école etc...) et la poursuite des investissements du quotidien pour le bien-être des Mammésiens (100 000 € prévus au budget 2023), dont :

Ecoles	11 500 €
Services municipaux	21 000 €
Voirie, éclairage...	33 000 €
Cimetière	11 000 €

## En bref

- Une conjoncture économique défavorable
- Des augmentations subies (jusqu'à +85% pour les fluides : énergie, gaz)
- Des économies drastiques et une gestion à l'Euro près
- Une augmentation de la taxe foncière contrainte
- Des services publics maintenus

# rappel réalisations 2022



vidéo-surveillance



allées du cimetière



aire de jeux



coussins berlinois (quai Croix Blanche)



passage François Coppée



Bibliothèque municipale (travaux, matériel)



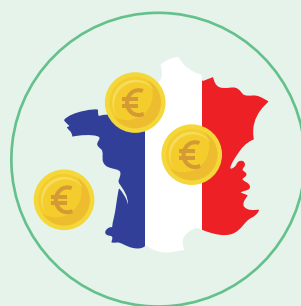
Marilyne PIAT,

Adjointe au Maire à l'Administration générale, aux Finances, aux Ressources humaines et à l'Emploi

# Recettes de fonctionnement



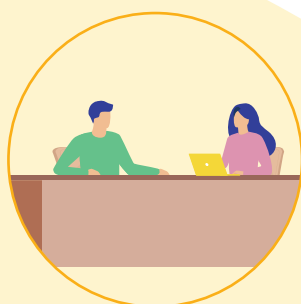
Impôts et taxes  
**2 007 496 €**



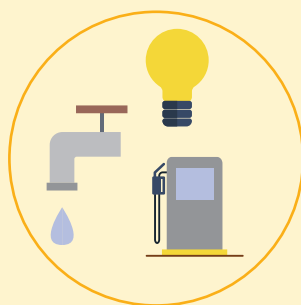
Dotations de l'état et  
subventions investissement  
**712 003 €**



Auto-finan  
**1 570**



Charges de personnel  
(technique et administratif)  
et frais assimilés  
**1 574 100 €**



Achats et charges à  
caractère général  
**919 110 €**



Charges de gestion  
courante  
**168 706 €**



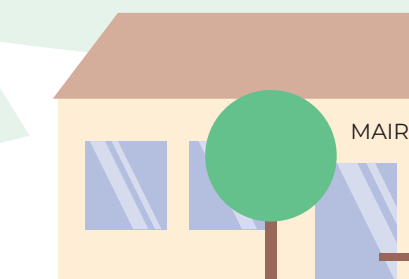
Charges financières,  
dotation et atténuations  
de produits  
**89 550 €**



Subventions aux  
associations, écoles et CCAS  
**84 135 €**



Petite enfance,  
écoles et centre aéré  
**95 476 €**



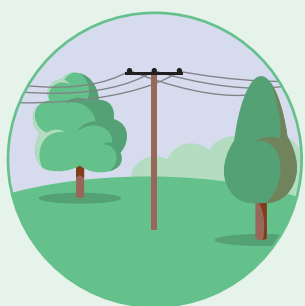
# Dépenses de fonctionnement



# ment et d'investissement



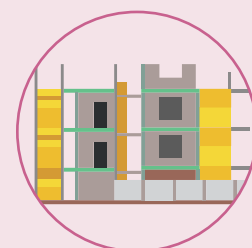
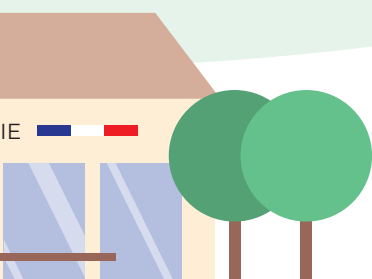
ancement  
**422 €**



Ventes terrains et réseaux  
d'électrification  
**43 266 €**



Produits des services et  
atténuation de charges  
**270 780 €**



Construction  
restaurant scolaire,  
parking et  
aménagement  
**1 202 468 €**



Remboursement  
emprunts  
**232 252 €**



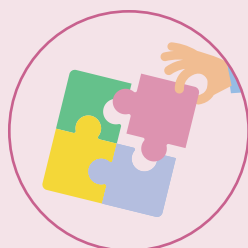
Entretien voirie,  
bâtiment et  
matériel technique  
**72 625 €**



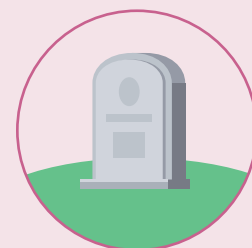
Report des dépenses  
**34 022 €**



Mobilier et  
informatique (écoles,  
Mairie, services  
techniques)  
**29 016 €**



Jeux,  
divers écoles  
**6 537 €**



Cimetière (relevage  
de tombes)  
**11 000 €**

## Dépenses d'investissement

## SAINT-MAMMÈS C'EST VOUS

### Ateliers & sorties

L'association SAINT-MAMMÈS C'EST VOUS est une association qui propose diverses activités pour animer la vie locale.

Les mardis et jeudis, de 14h à 16h, Katia et Sylvie vous retrouvent pour tricot, couture et papotages, créations, réparations, ou bien encore marche et randonnée.

D'autres animations et sorties sont en cours de préparation pour la rentrée d'automne.



Salon "L'Aiguille en Fête", Porte de Versailles à Paris



Renseignements : Katia : **06 15 02 78 37** Sylvie : **07 67 70 46 82**



Renseignements :

Miguel BIARD (président) : [contact@afsl77.org](mailto:contact@afsl77.org)

## Association Fluviale entre Seine et Loing (AFSL)

### Flambeau de la Culture

La journée d'inauguration du Tour académique du Flambeau de la Culture, projet du Rectorat de Créteil en lien avec l'Olympiade culturelle des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, s'est déroulée au Château de Fontainebleau le mercredi 18 janvier 2023 et s'est terminée à Varennes sur Seine.

Sur ce trajet, plusieurs moyens de relais ont été déployés comme le préconise le Comité d'Organisation des Jeux Olympique afin de valoriser le patrimoine national et en

particulier, pour son passage à Saint-Mammès, la batellerie et les grands axes navigables de Seine-et-Marne.

Avec l'initiative de l'AFSL, les internes de l'ERPD scolarisés au collège Alfred Sisley de Moret-sur-Loing ont embarqué place de la Bosse sur le bateau PUEBLA (photo ci-contre), suite à la prestation musicale de la classe orchestre. Ils ont convoyé le Flambeau de la Culture de la confluence Seine-Loing à la confluence Seine-Yonne, de Saint-Mammès à Montereau par voie d'eau.

## Collectif 1000 Sabords

Le 25 mars dernier, à l'initiative de l'association 1000 Sabords, environ 50 bénévoles et deux classes de CM1 et CM2 de l'école Benoît Plassard ont participé à la plantation de la "Haie de la biodiversité".

Cette haie, qui entoure le verger collectif et pédagogique "Aux fruits de l'eau" situé près du stade, est constituée de 160 arbustes de 30 espèces différentes sélectionnés pour leurs qualités pollenifères et nectarifères parmi des variétés locales.

Cette action a permis aux enfants d'être sensibilisés à l'importance du maintien de la biodiversité et de réaliser par eux mêmes des actions en ce sens.

Ce verger profitera donc à la population, et aux insectes et abeilles car situé à proximité immédiate du rucher familial.

Rendez-vous cet automne, pour la plantation des grands arbres fruitiers.

Renseignements :

Caryl SANTOS DA SILVA (président) : [collectif1000sabords@gmx.fr](mailto:collectif1000sabords@gmx.fr)



# Le SIDEAU

## l'eau potable, du forage au robinet

**Créé en 2001 entre les communes de Moret et de Saint-Mammès, le SIDEAU Seine et Loing est devenu au cours du temps le principal syndicat public de gestion de l'eau sur notre territoire en accueillant progressivement 8 membres, dont quatre des communes historiques de Moret-Loing-et-Orvanne**

Le SIDEAU définit la politique locale en matière de production et de distribution d'eau potable et organise le service avec l'appui d'un délégataire externe (VEOLIA actuellement).

Dans la continuité de sa dynamique historique (5 extensions entre 2011 et 2017), le SIDEAU a élargi en 2022 son périmètre, permettant à la commune de Veneux-Les-Sablons de rejoindre le syndicat.

Cette démarche doit permettre d'unifier enfin la gestion de l'eau potable pour les habitants de la commune nouvelle de MLO. Elle doit aussi renforcer le système d'approvisionnement du territoire, en interconnectant les différentes ressources en eau potable à une période où nos captages sont de plus en plus menacés par les aléas climatiques (sécheresses, inondations), voire pollutions, en cohérence avec les objectifs du Département.

Les réseaux d'eau potable du territoire du SIDEAU sont semblables dans leurs caractéristiques. Ceux de Veneux, dont le linéaire est plus réduit par abonné au regard de la densité de la commune et nécessitant en théorie moins d'entretien, ont globalement de meilleurs rendements sur ces dernières années. En revanche, ils ont fait l'objet d'un peu moins d'entretien dit "patrimonial" et de rénovation, et n'ont pas donné lieu aux mêmes programmes de renouvellement des branchements plomb.

Un des objectifs de l'entrée de Veneux dans le SIDEAU est de permettre le rapprochement progressif du service et des tarifs avec le reste du syndicat. A l'image de ce qui se fait depuis 6 ans pour le SIDASS\* sans aucune difficulté, la tenue d'une double comptabilité (SIDEAU d'un côté et Veneux de l'autre) fera en sorte que **les coûts de fonctionnement et d'investissement soient financés, en toute équité, par les usagers de chaque service.**

### Quels enjeux pour les Mammésiens ?

Plus encore que d'autres communes du territoire, l'approvisionnement en eau de Saint-Mammès est relativement fragile puisqu'il dépend à ce jour des seuls forages de Roussigny

(commune déléguée de Moret-sur-Loing). Cette ressource qui a connu récemment des restrictions de volume en lien avec l'évolution du milieu naturel, a également fait l'objet pour la première fois d'un périmètre de protection réglementaire permettant d'en préserver la qualité.

Saint-Mammès est aussi sensible du point de vue de son château d'eau à faible autonomie en cas de problème sur la ressource.

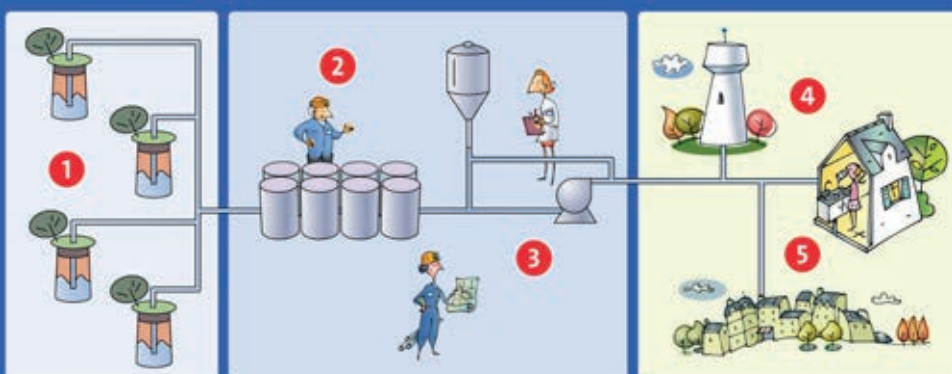
**La démarche de rapprochement territorial avec Veneux permet, à terme, d'ouvrir des solutions d'entraide entre nos communes**, comme des interconnexions et des possibilités de secours entre les différentes ressources en eau potable (ex : captages en bord de Seine de Veneux-Thomery). ■

#### A suivre, dans le prochain SMI :

- Mieux comprendre le service, sa gouvernance et le prix de l'eau sur le territoire.

**Vous avez pu constater en début d'année une coloration occasionnelle de l'eau. Selon l'ARS (Agence Régionale de Santé) la potabilité de l'eau n'est pas affectée.**

### L'eau potable en 5 étapes clés, du forage à la distribution



\* service public d'assainissement collectif et non collectif



## Vélos Méca

### Entretien, réparation et rénovation de cycles

Philippe Le Bec, jeune retraité et cyclotouriste averti, a récemment ouvert son entreprise d'entretien et réparation de vélos à son domicile, au 45 rue La Fontaine.

Ce passionné propose diagnostic, révision, et réparation sur tous types de vélos (pour les vélos électriques :

diagnostic, avec réparation sur les parties mécaniques).

Il intervient rapidement, peut se déplacer chez le client, et même proposer un vélo de prêt pendant la durée de réparation.

**Informations : 07 45 09 89 49 ou**  
[velosmeca@gmail.com](mailto:velosmeca@gmail.com)

## xaltis.fr

### Conception, développement et référencement web

Xaltis est une agence digitale spécialisée dans les métiers d'internet, le graphisme web ou print, la communication et le marketing digital.

Bertrand Suzanne, fort de 17 ans d'expérience dans le développement et le référencement web, a fondé son agence à Saint-Mammès fin 2022.

Loin des anglicismes et du langage technique incompréhensible, il conçoit des sites internet sur-mesure, et en assure la maintenance,

l'optimisation et le référencement, afin d'augmenter leur visibilité sur Google (SEO, Google Ads...).

Xaltis dispose de compétences multiples et intégrées, et propose une gestion de projet complète tout au long du développement, en assurant écoute, accompagnement et disponibilité.

**Informations : 06 17 42 88 25 ou**  
[www.xaltis.fr](http://www.xaltis.fr)



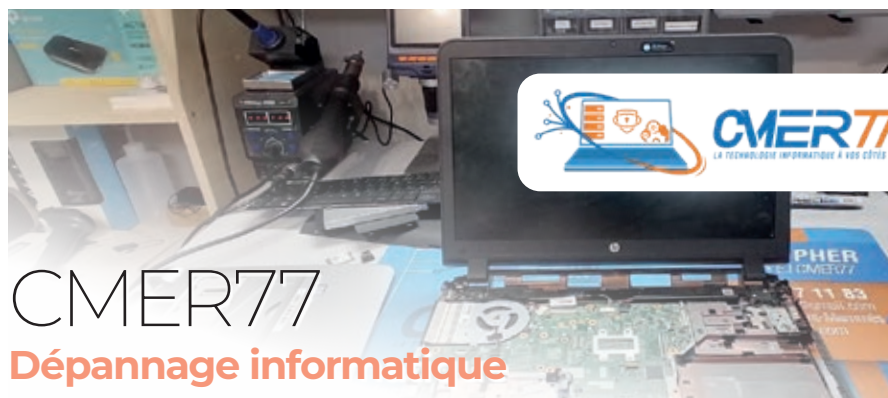
**Commerçants,  
artisans, prestataires  
de services...**

## Faites-vous connaître !

La municipalité, soucieuse de dynamiser la vie économique locale, met à votre disposition ses différents supports de communication afin de diffuser vos informations.

Nouvelle activité, changement d'horaires ou de coordonnées... Informez les Mammésiens au travers des pages du SMI, du site internet de la commune, de la page Facebook, voire du panneau lumineux.

**Transmettez vos informations à :**  
[communication@saint-mammes.com](mailto:communication@saint-mammes.com)



## CMER77

### Dépannage informatique

Installée depuis début 2019 à Saint-Mammès, la société CMER77 propose ses services dans le domaine de la maintenance informatique, auprès des particuliers, des entreprises et des collectivités.

Son fondateur, Christopher Cerceau, intervient dans un large champ d'expertise : dépannage, réparation,

entretien, récupération de données, audit et gestion de parc informatique (y compris recyclage), installation de structure réseau/serveur, et même vente de matériel neuf et d'occasion, et ce 6 jours sur 7, dans toute la région.

**Informations : 07 78 17 11 83 ou**  
[www.cmer77.com](http://www.cmer77.com)



**Auparavant en poste à Vernou dans le même périmètre de compétences, Céline Bréchet est désormais la responsable des services scolaire et périscolaire de Saint-Mammès.**

Elle est en charge du fonctionnement et des équipes intervenant

## Nouvelle responsable des services scolaire et périscolaire

aux services périscolaires : accueil matin/soir et cantine. Elle est également en relation continue avec les équipes enseignantes des écoles de la commune, et supervise les activités du Conseil Municipal des Jeunes.

Dernièrement, elle a travaillé à la mise en place de la sectorisation scolaire, qui équilibre les effectifs entre les établissements scolaire, de façon à garder les classes ouvertes et à garantir de bonnes conditions d'accueil.

Céline Bréchet est à votre disposition, sur rendez-vous, pour faciliter vos démarches et répondre au mieux à vos besoins spécifiques. ■

**Pour contacter le Service Périscolaire :**  
01 64 23 34 23 ou  
[periscolaire@saint-mammès.com](mailto:periscolaire@saint-mammès.com)

**Inscriptions aux services périscolaires pour la rentrée de septembre 2023 : derniers jours !**

Il vous reste encore quelques jours pour inscrire votre (vos) enfant(s) aux services scolaires : accueil matin et soir ou cantine.



Les dossiers sont à récupérer en Mairie ou sur le site internet de la commune (QR code ci-contre).

## Beau comme un camion !

Fin mars, un nouveau camion a été acquis par la commune, pour équiper les Services Techniques.

Ce matériel vient en remplacement d'un camion vieillissant ; il est plus léger, plus économe, et est doté d'une benne en aluminium d'une capacité de chargement accrue.

Les Services Techniques disposent désormais d'un parc de véhicules parfaitement adaptés aux besoins grandissants de la commune.



### Déchèteries : accès et horaire

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, **toutes les déchèteries** gérées par le SMITOM-LOMBRIC sont accessibles à tous les habitants du territoire, sur présentation de leur carte d'accès.

Les déchèteries restent ouvertes durant les jours fériés (sauf 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre).

Consultez les horaires sur : [www.lombric.com](http://www.lombric.com) / Tél. (numéro vert) : 0 800 814 910

# Projet intergénérationnel avec l'ERPD

*Depuis le mois de mars, à l'initiative de la municipalité et de Mme Binet, Directrice de l'ERPD et de son équipe, un projet intergénérationnel a vu le jour entre les enfants de l'ERPD et des Aînés mammésiens, dont certains sont d'anciens mariniens.*

*Ce projet, vecteur de cohésion sociale, permet la transmission de savoirs et d'expériences entre générations, au travers des nombreuses expériences, sorties et activités présentées sur cette page.*

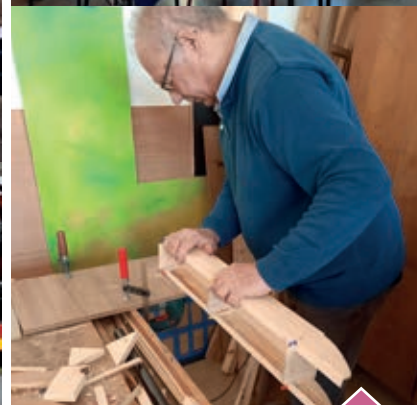
## LECTURE

Une séance de lecture le mardi soir apaise les esprits avant d'aller dormir.



## GYMNASTIQUE

Organisées en petits groupes, ces séances de gym douce privilégient équilibre et motricité sont, et sont autant appréciées par enfants que par les aînés.



## DÉCOUVERTE

La caserne de pompiers de Champagne a accueilli les jeunes internes pour leur présenter les tenues et le matériel d'intervention.

## SORTIES

Visite de l'exposition sur les dinosaures à Barbizon, suivie d'un pique-nique.

## MENUISERIE

Tous les mercredis après-midis, 2 anciens mariniens aident les enfants à façonner leur projet (maison, péniche...).

## Ce projet vous intéresse ?

Vous pouvez rejoindre l'équipe des intervenants à l'ERPD.

Contactez l'accueil de la Mairie (qui transmettra votre demande) au : **01 64 23 39 41** ou [accueil@saint-mammes.com](mailto:accueil@saint-mammes.com)

**Remerciements  
à Ginette, Chantal,  
Thérèse, Jack,  
Joël, Louis pour  
leur disponibilité  
et leur implication  
auprès des jeunes  
internes !**



**Les textes sont retranscrits tels qu'envoyés.  
La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.**

## E-SMA Groupe des élus de la majorité

COURAGE FUYONS !

La loi Engagement et Proximité de 2019 oblige les communes à souscrire un contrat d'assurance pour la protection juridique des maires et des élus avec délégation. Ces élus victimes d'un outrage, d'une menace ou d'une violence peuvent donc bénéficier d'une prise en charge des frais de procédure, ce qui se justifie pleinement car lorsqu'un élu est agressé la République est, à travers lui, attaquée. C'est dans ce cadre de la loi que notre Maire a demandé d'activer cette protection fonctionnelle, sans coût pour la commune, pour se défendre de la diffusion de tracts de désinformation injurieux et diffamatoires diffusés par l'opposition aux Mammésiens.

Il fallait donc voter une délibération en conseil municipal. Cette opposition qui réclame pourtant du dialogue a quitté la séance afin d'empêcher son vote et a brillé par son absence au Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B.) afin de mettre en difficulté la majorité, ce qui a échoué !

Pratiquer la politique de la chaise vide, détourner les situations de leur contexte et colporter des mensonges sont des choix bien malveillants pour défendre l'intérêt général. Mobilisés uniquement pour discréditer l'équipe en place, ces élus minoritaires révèlent bien leur comportement destructeur sur notre travail.

Notre priorité : c'est vous ! Depuis le début de notre mandat, attendu depuis tant d'années, le maire et l'équipe de la majorité répondent sans délai à vos interrogations, bien des changements très positifs ont été réalisés et nous continuons dans ce sens.

## Saint-Mam' Solidarité

LE DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE? KESAKO

La tenue d'un DOB est obligatoire pour les communes de plus de 3500 habitants dans les deux mois précédant l'examen du budget. Il aborde le contexte socio-économique et l'environnement général, l'analyse de la situation financière de la commune et les éléments de perspectives 2023. Il doit être mis à la disposition du public à la mairie dans les 15 jours suivants la tenue du débat. Le public est informé de sa mise à disposition par tous moyens. Pourtant, Il est introuvable sur le site Internet et le Facebook de la commune. On y apprend une volonté d'augmenter les impôts fonciers à cause de la guerre en Ukraine (augmentation de l'énergie), de l'augmentation de la masse salariale et de la construction de la cantine. Il n'est pas fait mention qu'EDF vend à prix cassé sa production à des concurrents (qui ne produisent rien) et que la politique de l'offre, à savoir le transfert d'argent public vers le privé (CICE, flat tax, Réduction des impôts sur les sociétés...) à hauteur de 140 milliards, assèche les finances publiques (et donc notre commune). La majorité en est en partie responsable, en appelant à voter pour des élus favorables à cette politique (M. Septiers pour les départementales et M. Thieriot pour les législatives).

## Un Nouveau Cap

Augmentation des tarifs périscolaires de 13% !

Augmentation de la taxe foncière de 10,31% !

Où sont passées les subventions pour le bâtiment périscolaire dans le budget 2023 ?

Chères Mammésiennes, Chers Mammésiens,

En ce début de printemps, malgré une morosité nationale, nous espérons plus de clémence sur le plan communal...

Après l'augmentation des tarifs périscolaires de 13%, le vote du budget nous a valu quelques surprises.

Malgré des résultats de clôture importants, le maire et sa majorité ont proposé une augmentation du taux de la taxe sur le foncier bâti de 3% qui s'ajoute à une augmentation de 7,1% décrétée par l'État pour compenser les hausses dues à l'énergie et à l'inflation. Pourquoi ajouter 3% supplémentaires ? Là est la question...

Cela conduit donc à une augmentation globale du foncier sur notre commune de 10,31% du taux !

L'examen des recettes de la section d'investissement peut également interpellé. En effet, cette année, aucune des subventions accordées par l'État (370 000€), la Région (850 000€) et le Département (100 000€) pour la construction du bâtiment périscolaire ne sont inscrites ? Et le montant de dépenses pour cette construction est inscrite pour 1 016 000€ alors que l'an dernier, ce montant était de 2 194 000€ ? Que signifie ces différences de recettes et de dépenses pour le restaurant scolaire et les locaux annexes ? Là est la question...

La réponse de monsieur le maire fut plutôt évasive !

D'autres choix étaient possibles pour ne pas alourdir la facture des propriétaires notamment des jeunes parents.

## Libre-s et Engagé-e-s pour Saint-Mammès

De mémoire, c'est du jamais vu dans l'histoire politique de Saint-Mammès, le fait est suffisamment grave pour être relevé.

Lors du conseil municipal du 15 mars 2023, M. Joël SURIER ouvre le conseil par une délibération va-t-en-guerre « La protection fonctionnelle du maire » contre les élus de l'opposition, suite à une plainte de sa part pour ce qu'il qualifie de « diffamation », à propos d'un tract d'information distribué par l'opposition unie pour dénoncer à juste titre, sa politique hasardeuse au péril de la commune.

M. le Maire a refusé de justifier la pertinence de cette protection fonctionnelle, les élus de l'opposition ont tous quitté la salle. Voilà la vérité !

Le quorum n'étant pas atteint, le Maire devrait reconvoquer les élus dans les trois jours. Mais non, M. Joël Surier s'empara de son téléphone pour appeler au secours, deux conseillers municipaux déclarés absents et excusés et qui par ailleurs avaient donné leurs pouvoirs à d'autres collègues.

Quelle triste image pour notre démocratie locale, digne d'un scénario d'un film hollywoodien version mammésienne ESMA. Inédit !

Rien n'entamera notre détermination à défendre l'intérêt général dans notre commune qui se dégrade.

Dimanche 28 mai	<b>Tournoi de foot / Bikers</b> - Stade / City parc Comité des Fêtes du village de Saint-Mammès / 06.18.11.37.20
Samedi 3 juin	<b>Spectacle musical</b> - MLC de 20h à 23h La Maison de l'Entraide France / 06.99.65.94.65
Dimanche 4 juin	<b>Loto</b> - MLC de 14h à 18h La Maison de l'Entraide France / 06.99.65.94.65
Vendredi 9 juin Samedi 10 juin	<b>Festi'Val en Seine</b> - Place de la Bosse - 17h30 à 0h30 (ven.) - 16h00 à 0h30 (sam.) Association Festi'Val en Seine / 06.77.95.80.42
Samedi 17 juin	<b>Les Cafés du Maire</b> - Bar Le Saphir à partir de 10h
Dimanche 18 juin	<b>Concert Pro Quartet</b> - Place des Bollards - 14h00 à 15h00 ProQuartet - Centre Européen de Musique de Chambre / 01.44.61.83.50
Du 7 au 20 août	<b>Fête foraine</b> - Place de la Bosse
Samedi 12 août	<b>Feu d'artifice</b> - Quai de Seine Mairie / 01.64.23.39.41
Mardi 15 août	<b>Course cycliste</b> - Circuit Vélo Club / 06.47.68.67.52
Samedi 19 août	<b>Concours de pétanque</b> - Rue des Prés - 13h à 18h Comité des Fêtes du village de Saint-Mammès / 07.82.12.95.35

## Désherbage et élagage

Avec les beaux jours, arbres et fleurs redonnent des couleurs à notre village... et les mauvaises herbes commencent à envahir nos trottoirs !

Nous vous rappelons que les occupants de logements en bordure de voie publique **sont tenus de désherber les trottoirs devant leur habitation.**

Par ailleurs, afin de faciliter la circulation piétonnière, les haies et arbres empiétant sur la voie publique doivent être coupés à l'aplomb de ces voies sur une hauteur de 2m.



## état civil

### Naissances 2023

Sashka GUICHARD FARIA, le 17 janvier  
Alba GUICHARD FARIA, le 17 janvier  
Charlize BONNARD, le 1<sup>er</sup> mars  
Iric COUDERC DROUAT, le 10 mars  
Awa BA, le 15 mars

### Décès 2023

Josiane MIARD, le 13 avril

Afin de respecter le RGPD (règlement européen de protection des données personnelles), cette rubrique n'indique que les événements pour lesquels nous avons reçu le consentement des intéressé(e)s ou de leur famille.

**Si toutefois vous constatez un oubli, nous publierons un rectificatif dans le prochain numéro.**